

CONSEIL DE QUARTIER

PORT A L'ANGLAIS

Le Conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

Cécile VEYRUNES-LEGRAIN, 1ère adjointe au Maire en charge de l'environnement et des travaux de la voirie,

Michel LEPRETRE, adjoint au Maire en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, référent du conseil de quartier.

Mme Fabienne LEFEBVRE, conseillère municipale

Elisabeth CORTESE cheffe de service étude voirie environnement

Nicolas DESMARD chef de service travaux voirie environnement

Clémentine DELAMOUR chargée d'opérations service étude voirie environnement

Guilhem PIROT technicien service étude voirie environnement

Mme Florence MONTEUX, service Vie de Quartier

La réunion s'est tenue en présence de 32 habitants sans Mme Sarah TAILLEBOIS adjointe au Maire, référente du conseil de quartier qui était excusée.

Année: 2019 n°2

15 mai 2019

Sommaire :

1 — Point d'étape de l'aménagement des voies d'Ivry, Vial et Brossolette

2 — Questions diverses

POINT D'ETAPE DE L'AMENAGEMENT DES VOIES D'IVRY, VIAL ET BROSSOLETTE

Suite au diagnostic effectué le 23 janvier 2019, les services de la ville reviennent, comme prévu, présenter le bilan du changement de circulation provisoire et les propositions d'aménagement de la rue d'Ivry et des avenues Vial et Brossolette.

Après le changement du sens de circulation du premier tronçon de la rue d'Ivry un comptage a été effectué. Le constat est très significatif. Avant l'expérimentation, par jour, une centaine de camions empruntaient la rue d'Ivry pour rejoindre la ville voisine. Depuis le changement seulement 2 camions dans une journée ont été comptés. 176 véhicules légers en moins apparaissent sur les dernières mesures. Il semble donc que cette expérimentation ait répondu positivement au souhait des habitants, d'apaiser la circulation sur cette voie. Cette expérimentation va devoir s'interrompre pour permettre les travaux des concessionnaires de la voirie (assainissement, eau, télécom) qui interviendront de mai à décembre 2019. Les services techniques de la ville informeront régulièrement les habitants, par courriers, des différentes étapes d'intervention. Ainsi la rénovation des réseaux souterrains sera finalisée avant l'aménagement de l'ensemble des voies.

Comparaison des comptages (avant/pendant l'expérimentation)

	Avant : octobre 2017	Pendant : avril 2019
	<p>6%</p> <p>des véhicules qui circulent sont des poids-lourds</p>	<p>1%</p> <p>des véhicules qui circulent sont des poids-lourds</p>
	<p>Une vitesse moyenne de 22 km/h</p>	<p>Une vitesse moyenne de 20 km/h</p>
	<p>94%</p> <p>des véhicules qui circulent sont des véhicules légers</p>	<p>99%</p> <p>des véhicules qui circulent sont des véhicules légers</p> <ul style="list-style-type: none"> Sortie vers Einstein 62% Sortie vers A.France 38%
	<p>Une vitesse moyenne de 25 km/h</p>	<p>Une vitesse moyenne de 25 km/h</p>
Au total	1820 véhicules en moyenne par jour	1553 véhicules en moyenne par jour

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

Les deux propositions d'aménagement sont présentées avec comme différences majeures, le sens de circulation, le nombre de places de stationnements et l'empreinte végétale des voies. Les avenues Vial et Brossolette seront aménagées en zones de rencontres, sans trottoir, le partage de l'espace donnera la priorité aux piétons, les vélos pourront circuler dans les deux sens et les automobilistes se déplaceront à 20km/h. Les zones de rencontres sont des espaces publics où le développement de la vie locale est prépondérante. Le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements aménagés. Les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagée pour induire des déplacements apaisés.

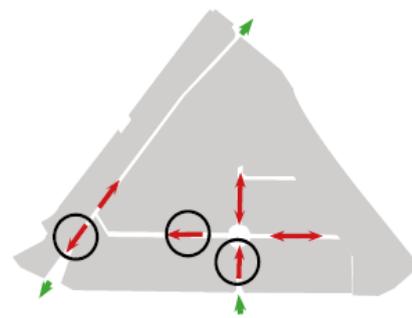
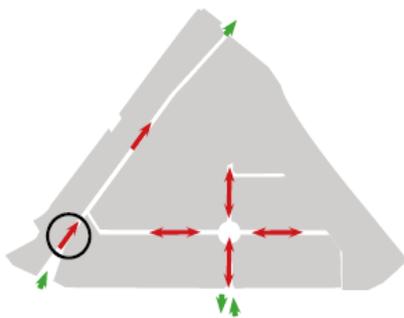


PROPOSITION 1



PROPOSITION 2

Circulation



Stationnement

	Existant	P1
Avenue Vial	15 pl	08 pl
Avenue Brossolette	34 pl	11 pl
Carrefour	13 pl	13 pl
Rue d'Ivry	45 pl	36 pl
Soit	107 pl	68 pl

	Existant	P2
Avenue Vial	15 pl	12 pl
Avenue Brossolette	34 pl	24 pl
Carrefour	13 pl	09 pl
Rue d'Ivry	45 pl	53 pl
Soit	107 pl	98 pl

Arbres

	Existant	P1	
		Abattus	Plantés
Avenue Vial	18	18	02
Avenue Brossolette	46	46	11
Carrefour	08	08	03
Rue d'Ivry	XX	XX	XX
Soit	72	72	16

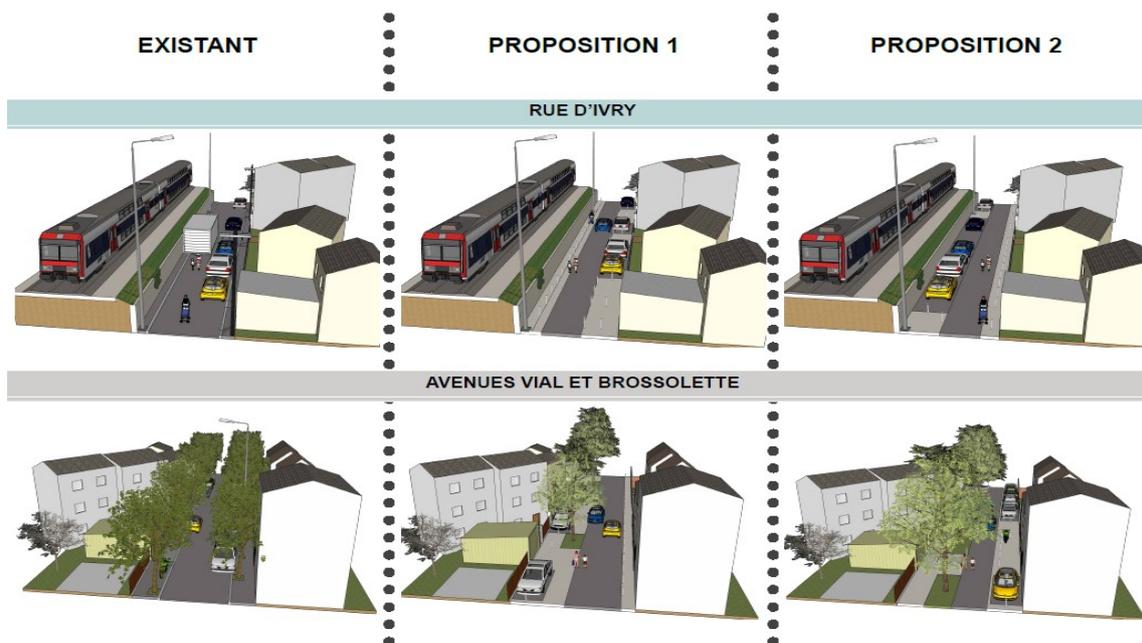
	Existant	P2	
		Abattus	Plantés
Avenue Vial	18	18	02
Avenue Brossolette	46	46	20
Carrefour	08	08	06
Rue d'Ivry	XX	XX	XX
Soit	72	72	28

Proposition 1**Avantages :**

Des cheminements piétons facilités et sécurisés, une circulation apaisée sur tout le secteur, maintien du double sens de circulation sur les avenues Vial et Brossolette.

Inconvénients : Perte de nombreuses places de stationnement, peu de possibilités de maintenir de la végétation

A noter que dans cette proposition le stationnement sera aménagé le long des habitations dans la rue d'Ivry.



Proposition 2

Avantages :

Un cheminement piéton facilité et sécurisé, des voies apaisées grâce à la mise en sens unique d'un tronçon de la voie Vial et de la voie Brossolette, une offre de stationnement pratiquement équivalente à aujourd'hui, plus de plantations que la proposition 1

Inconvénients : Une seule entrée dans le secteur (voie Vial)

Dans cette proposition, le stationnement dans la rue d'Ivry est prévu le long de la voie ferrée.

L'ensemble des personnes présentes ont été invitées à voter à mains levées pour la proposition de leur choix. Aucune voix pour la proposition 1, une abstention et 31 voix pour la proposition 2.

Malgré tout des habitants ont exprimé leur regret de voir des arbres sacrifiés pour la réalisation de cet aménagement.

Les services en charge de ce projet expliquent que l'état phytosanitaire des arbres s'est révélé mauvais et que beaucoup de sujets doivent être abattus. La Direction des espaces verts sera présente à la prochaine rencontre pour faire part de ses résultats. Par ailleurs les réseaux souterrains sont excessivement encombrés et ne permettent pas la replantation d'arbres aux mêmes endroits et dans les mêmes quantités. Par contre la végétalisation peut être structurée différemment en plantant des sujets à qui on permettra un développement naturel, respectueux de la faune qui s'y implantera, et éloignés des habitations. Même si le nombre d'arbres diminuera, la place plus majestueuse donnée à ces derniers, créera à terme une ambiance végétale plus riche.

Lors d'une prochaine rencontre, les habitants seront sollicités pour choisir les palettes végétales, des arbres introduits, des zones végétales plus basses qui viendront elles aussi enrichir la biodiversité et harmoniser l'ambiance générale des avenues. Le mobilier urbain fera aussi l'objet d'une concertation, il permettra de baliser l'espace de stationnement et le cheminement piétons.

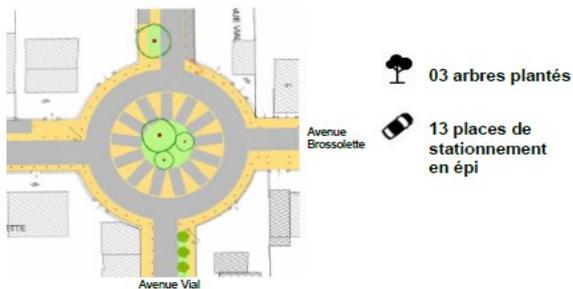
Même si la rue Parmentier propose un espace apaisé où le piéton est prioritaire, ce projet est très innovant de par l'ampleur de sa réalisation (2 avenues concernées) et son impact sur une nouvelle façon d'aborder la place de la voiture en ville. Le sens de circulation qui contribuera à diminuer fortement le flux automobile favorisera aussi l'ambiance respectueuse entre tous les modes de circulation.

Budget estimé à 1 500 000 €

Aménagement réalisé en plusieurs étapes entre 2019 et 2021.

Indépendamment des propositions précédentes, l'aménagement du rond point de l'intersection des avenues Vial et Brossolette fera l'objet d'une réflexion partagée. Les 2 solutions sont interchangeables au sein de la proposition 1 ou 2. Dans le premier cas le stationnement en épi offre plus de places au détriment d'un îlot central moins arboré.

PROPOSITION 1



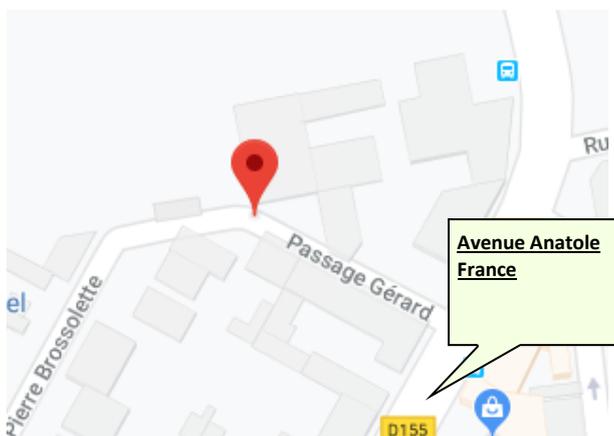
PROPOSITION 2



Lors d'un prochain conseil de quartier dédié à ce projet, l'aménagement de ce rond point sera discuté et le choix sera arrêté compte tenu des avis des personnes présentes. Déjà des habitants ont signalé que l'îlot central risquerait de devenir un spot de trafic intéressant car le lieu est confidentiel, tranquille et proche d'un axe important. Son aménagement devra veiller à ne pas encourager l'implantation de ces pratiques.

Passage Gérard :

Ce passage est en double sens, il permet d'entrée et de sortir du quartier. Les habitants ont demandé sa mise en sens unique. Cette proposition va faire l'objet d'études préalables et une réponse sera donnée au cours d'une prochaine rencontre.



Pour toute information sur votre conseil de quartier contactez le service Vie de quartier au 01.46.82.81.96